

## « Nous avons besoin de vous »

Chers confrères,

L'activité de médecin régulateur libéral du centre 15 est une activité passionnante, diversifiée et complémentaire de notre pratique de la médecine au quotidien.

A l'heure du SAS 42 (service d'accès aux soins) dont le fonctionnement et le service rendu aux patients n'est plus à démontrer, notre implication doit être pleine et entière, pour apporter notre contribution au bon fonctionnement de la médecine de ville, et faire en sorte que nos patients puissent venir dans nos cabinets pour les soins non programmés plutôt que de consulter aux urgences pour un motif médical ne le justifiant pas.

Le médecin régulateur libéral prend en charge des appels aux motifs variés, après que les ARM (assistant de régulation médical) aient pris le 1<sup>er</sup> décroché téléphonique. Les régulations peuvent aller du conseil, au transport vers les urgences pour un bilan complémentaire, au réadressage vers un médecin généraliste de ville pour prendre en charge une demande de soins non programmés.

L'activité de médecins régulateurs a fait l'objet d'une forte revalorisation d'honoraires en 2022, avec un tarif horaire en journée de semaine de 100€/h, 150€/h la nuit, et 125€/h les jours de week-end, non imposable.

Venez nous rejoindre au 15 afin de participer à ce dispositif, vous permettant de découvrir le travail en équipe, et le lien entre la médecine de ville et hospitalière.

Si vous voulez nous rejoindre ou avoir plus de renseignements, voici notre adresse mail : [yannick.frezet@gmail.com](mailto:yannick.frezet@gmail.com)

Le Bureau de la FAPSUM.

Dr Frezet, Dr Rhazdis, Dr Goujon, Dr Luquet, Dr Marcoux